

# info

## COMMERCE DU BOIS | SCP 125.03 | OCTOBRE 2024

### CONTENU

- 1 Salaires horaires minima à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024

### 1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

Au 1<sup>er</sup> octobre 2024, une indexation de 0,7% est appliquée. Dès lors, les salaires horaires minima sont adaptés comme suit à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024 :

#### SALAIRES MINIMA TRAVAILLEURS - 38H/SEMAINE

Non-qualifié à l'embauche	16,36 €
Non-qualifié, après 6 mois	16,73 €
Spécialisé	16,97 €
Qualifié	17,25 €
Surqualifié	17,48 €

#### SALAIRES MINIMA TRAVAILLEUR TRANSPORTEUR ROUTIER

Salaires minimum	16,97 €
RGPT	0,67 €

#### SALAIRES MINIMA ÉTUDIANTS - 38H/SEMAINE

15 ans	9,49 €
16 ans	9,83 €
17 ans	11,04 €
18 ans	12,42 €
19 ans	13,80 €
20 ans	15,53 €

### TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



# L'affiliation à la CSCBIE offre de nombreux avantages !

Voici quelques exemples de réductions d'application au **1<sup>er</sup> mars 2024**.  
Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions  
actuelles, surfez sur [www.cscbieplus.be](http://www.cscbieplus.be) et enregistrez-vous.



Scannez le code QR pour télécharger l'application  
'Ekivita Edenred'. Vous y trouverez toutes les réductions  
et avantages exclusifs pour les affiliés de la CSCBIE.